

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 18821 Numéro SIREN : 804 643 724 Nom ou dénomination : A.K.R. TRADING
--

Ce dépôt a été enregistré le 22/11/2019 sous le numéro de dépôt 121375



20191213752018

DATE DEPOT : 22/11/2019

N° DE DEPOT : 121375

N° GESTION : 2014B18821

N° SIREN : 804643724

DENOMINATION : A.K.R. TRADING

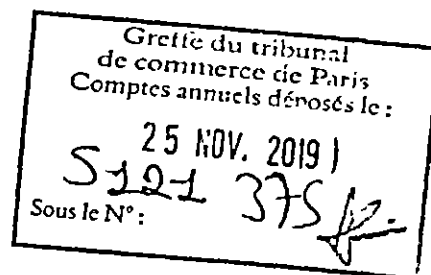
ADRESSE : 46 rue Meslay 75003 Paris

MILLESIME : 2018

.

AKR TRADING
Société par Actions Simplifiée
au capital de 8 000,00 Euros
Siège social : 46 RUE MESLAY
75003 PARIS

R.C.S : 804 643 724



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 28/06/2019

Le 28/06/2019,
à 10 HEURES,

Les associés de la société **AKR TRADING**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur **RAJEN RAMASAWMY**, préside la séance en qualité de Président.

Le Président constate que les associés présents ou représentés remplissent les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion du Président ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018,

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2018, et quitus au Président,
- Affectation des résultats,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Questions diverses

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, approuve l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 lesquels font apparaître un bénéfice de 26 764,24 Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018 faisant ressortir un bénéfice de 26 764,24 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de 26 764,24 Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 26 764,24 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 5

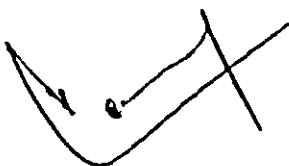
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'V' shape with a horizontal line crossing it, and a small 'e' or similar mark below it.

AKR TRADING
S.A.S. au capital de 8 000,00 Euros
Siège social : 46 RUE MESLAY

75003 PARIS
R.C.S : 804 643 724

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28/06/2019
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2018** faisant ressortir un bénéfice de **26 764,24 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **26 764,24 Euros**, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **26 764,24 Euros**

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée décide d'affecter un bénéfice de **26 764,24Euros**, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **26 764,24Euros**

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices

Pour copie certifiée conforme
Le Président



①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2019

Désignation de l'entreprise : AKR TRADING		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * [1][2]			
Adresse de l'entreprise 46 RUE MESLAY 75003 PARIS		Durée de l'exercice précédent * [1][2]			
Numéro SIRET * [8][0][4][6][4][3][7][2][4][0][0][0][1][1]		Néant ☐			
		Exercice N clos le [3][1][1][1][2][2][0][1][8]			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	222	
	Fonds commercial (I)	AH	AI	100 000	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	121	
Immobilisations en cours	AV	AW			
Avances et acomptes	AX	AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	9 643	
	TOTAL (II)	BJ	BK	109 986	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU	525 008	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	78 919	
	Autres créances (3)	BZ	CA	4 098	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
Disponibilités	CF	CG	35 158		
Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	2 206		
TOTAL (III)	CJ	CK	645 389		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CM			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	756 081	706	755 375
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété *		Stocks :		Créances :	

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGRIP N° 2051-SD 2019

Désignation de l'entreprise		AKR TRADING		N°ant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8.000...)	DA			8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ RI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ IJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			157 338
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			26 764
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			46 208
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV			92 276
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			262 380
	Dettes fiscales et sociales	DY			70 756
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			90 854
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC			562 473
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE			755 375
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IF			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	IF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			545 831	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EJ				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGI/P N° 2052-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :		AKR TRADING		Néant ☐			
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	72 998	FB	1 160 211	FC 1 233 209	
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		IF
			FG		FI		FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	72 998	FK	1 160 211	FL 1 233 209	
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					IP	
	Autres produits (1) (11)					IQ 2	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR 1 233 212
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS 832 665	
	Variation de stock (marchandises) *					FT 133 329	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW 66 177	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX 2 569	
	Salaires et traitements *					FY 104 602	
	Charges sociales (10)					FZ 59 369	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA 350	
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)					GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF 1 199 061
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG 34 151	
opérations en numéraire	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH (III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI (IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilés (6)					GR 2 074	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU 2 074	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV (2 074)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW 32 077	

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise										AKR TRADING		Néant ☐	
										Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									IIA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									IIB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									IIIE	746		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									IIF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									III	746		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(746)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices *										HK	4 567		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										IIIL	1 233 212		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										IIIM	1 206 447		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	26 764		
REVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								IIIO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							IIY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *							IIP			
			- Crédit-bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)							RC			
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)							RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles - facultatives				A6	obligatoires			A9				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
ECART DE REGLEMENTS CLTS/FRS										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
										746			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

AKR TRADING

46 RUE MESLAY

75003 PARIS

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en EUROS

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Certifié conforme à l'original

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'L' shape with a horizontal line extending to the right and a vertical line extending upwards from the right end.

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 755 375,16 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 26 764,24 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 15/05/2019 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- de recherche, d'innovation
- de formation et de recrutement
- de prospection de nouveaux marchés

2.2 - Fonds commercial

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 100 000 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	100 000		100 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	100 000		100 000	

3.2 - Actif Immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 110 692 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	100 549			100 549
Immobilisations corporelles	500			500
Immobilisations financières	9 628	15		9 643
TOTAL	110 677	15		110 692

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 706 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	144	183		327
Immobilisations corporelles	212	167		379
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	356	350		706

3.2.3 - Détail des Immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions,brevets,licences	549	327	222	3 ans
Fonds commercial	100 000	0	100 000	Non amortiss.
Mat de bureau et informatique	500	379	121	Non amortiss.
TOTAL	101 049	706	100 343	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Etat des créances = 94 867 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	9 643		9 643
Actif circulant & charges d'avance	85 224	85 224	
TOTAL	94 867	85 224	9 643

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 78 919 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	78 919
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	78 919

3.5 - Charges constatées d'avance = 2 206 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 8 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	80	100,00	8 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	80	100,00	8 000

4.2 - Etat des dettes = 562 473 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	46 208	29 566	16 642	
Dettes financières diverses	92 276	92 276		
Fournisseurs	262 380	262 380		
Dettes fiscales & sociales	70 756	70 756		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	90 854	90 854		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	562 473	545 831	16 642	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 42 682 E

Charges à payer	Montant
- Emprunts & dettes établ. de crédit	-
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	2 880
Dettes fiscales & sociales	39 802
Autres dettes	
TOTAL	42 682

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 1 233 209 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	1 233 209	100,00 %
TOTAL	1 233 209	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 4 567 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	34 151	4 567	29 584
Résultat financier	-2 074		-2 074
Résultat exceptionnel	-746		-746
Participation des salariés			
TOTAL	31 331	4 567	26 764

5.3 - Autres Informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	2	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	3	0

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 78 919 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	78 919
Clients factures a etablr(418100)	78 919
TOTAL	78 919

8.2 - Charges constatées d'avance = 2 206 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	2 206
TOTAL	2 206

8.3 - Charges à payer = 42 682 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	2 880
Fournisseurs fact non parvenue(408100)	2 880
Dettes fiscales et sociales :	39 802
Provision pour congés payés(428200)	2 748
Primes à payés(428300)	24 664
Charges soc sur congés payés(438200)	824
Charges soc/primes à payer(438300)	9 866
Taxe d'apprentissage(448100)	863
Formation continue(448200)	837
TOTAL	42 682

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en EUROS

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	mois	mois	mois	mois	mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social					
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes					
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions					
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)					

Observations complémentaires